

COMITE NATIONAL
DU CODEX
ALIMENTARIUS

ATELIER DE LANCEMENT

PROJET GCP/SEN/067/LUX

Dakar, Sénégal, 22-24 Avril 2015

Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal



TABLE DES MATIERES

Abréviations et Acronymes	3
EXECUTIVE SUMMARY	4
I. Contexte	7
II. Objectifs de l'Atelier	8
1. Objectif général.....	8
2. Objectifs spécifiques	8
3 . Date et Lieu.....	9
4. Participants.....	9
5. Agenda	10
III. Cérémonie d'Ouverture.....	10
IV. Situation en matière de Sécurité Sanitaire des Aliments au Sénégal, Forces, Faiblesses et Besoins	11
V. Préparation de la Réponse à l'Urgence : Principales Considérations et Eléments Clés d'un plan de Réponse aux Urgences.	16
VI. Les Recommandations	20
VII. Cérémonie de Clôture	23
Liste des annexes du rapport.....	23

Abréviations et Acronymes

ANSTS	Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
ASN	Association Sénégalaise de Normalisation
CAP	Centre Anti Poison
CERES LOCUSTOX	Centre Régional de Recherche en Ecotoxicologie et de Sécurité Environnementale
CNCA	Comité National du Codex <i>Alimentarius</i>
COUS	Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire
CROTD	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar- Thiaroye
DASS	Direction de l'Action sanitaire et des Services aux Personnes
DCI	Direction du Commerce Intérieur
DAOA	Denrées alimentaires d'origine animale
DITP	Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche
DLM	Direction de la Lutte contre la Maladie
DGS	Direction Générale de la Santé
DP	Direction de la Prévention
DPM	Direction des Pêches Maritimes
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DSRSE	Direction de la Santé de la reproduction et de la Survie de l'Enfant
DSV	Direction des Services Vétérinaires
EISMV	Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires
EMPRESS-SSA	Système de Prévention des crises – Sécurité Sanitaire des Aliments
ESP	Ecole Supérieure Polytechnique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HIDAOA	Laboratoire Hygiène et Industries des Denrées Alimentaires d'Origine Animales de EISMV
INFOSAN	Réseau International des Agences de Sécurité Sanitaire des Aliments
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
LANAC	Laboratoire National du Commerce Intérieur
LSAHE	Institut Pasteur, Laboratoire de Sécurité Alimentaire et d'Hygiène de l'Environnement
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PNRUSSA	Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments
RASFF	Système d'Alerte Rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
SNH	Service National d'Hygiène
SSA	Sécurité Sanitaire des Aliments
UA BIRA	Bureau Inter Africain pour les Ressources Animales
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

EXECUTIVE SUMMARY

Les maladies d'origine alimentaire ainsi que les évènements ayant une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments (SSA) tout le long de la chaîne alimentaire demeurent une des causes importantes de morbidité dans le monde notamment dans les pays en développement.

Les toxi-infections d'origine alimentaire peuvent avoir des conséquences alarmantes sur la santé des populations et sur l'économie nationale d'un pays surtout dans le cas d'absence de plan de réponse aux urgences de SSA. Elles peuvent être une menace pour les moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire des populations.

Dans les domaines de la surveillance, de l'alerte rapide, de la prévention et de la réponse aux urgences de SSA dans la région de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de multiples défis restent à relever. Il est devenu crucial d'aider les pays à renforcer leur expertise dans la capacité de fournir une réponse rapide et adéquate dans la gestion des urgences afin de réduire la probabilité et la gravité des crises de SSA. Cela permettra de contribuer à la protection de la santé humaine, à la durabilité du commerce des denrées alimentaires et de la sécurité alimentaire tout en renforçant la capacité de prévention des situations d'urgence de SSA.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet GCP/SEN/067/LUX intitulé - « Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal » d'une durée de trois ans et financé par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Grand-Duché de Luxembourg.

Le projet qui a démarré en janvier 2015, vise à aider le gouvernement de la République du Sénégal à identifier et gérer efficacement les situations d'urgence liées à la SSA et à assister les pays de la sous-région dans l'élaboration de stratégies régionales et nationales de développement et d'amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte rapide en matière de SSA. Il aide aussi à déclencher des actions opportunes et synergiques de gestion des risques visant à prévenir l'escalade vers des situations d'urgence. Il viendra ainsi appuyer la décision prise au niveau du continent de créer au sein de l'Union Africaine (UA) une Autorité Africaine de Sécurité Sanitaire des Aliments et un Système d'Alerte Rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Spécifiquement, il s'agira dans le cadre du projet de mettre en œuvre un Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA) qui va permettre d'améliorer la capacité de réponse du pays aux incidents de SSA, grâce à une meilleure coordination des différentes structures intervenant dans le système de SSA et une utilisation efficiente des ressources et systèmes disponibles. Au demeurant, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont déjà publié un guide intitulé "Cadre FAO/OMS pour l'élaboration de plans nationaux de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments" qui décrit les principes et les processus d'élaboration d'un plan national intégré visant à répondre aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. C'est ainsi que la FAO

s'est engagée à soutenir le gouvernement de la République du Sénégal dans le développement et la mise en œuvre de son PNRUSSA avec comme première activité, l'organisation d'un atelier de lancement d'une durée de quatre jours avec les partenaires nationaux durant le mois d'Avril 2015.

Le but de l'atelier était de discuter de l'ensemble du projet, du rôle et des responsabilités des différentes parties prenantes, et de planifier les étapes du développement et de la mise en œuvre du plan avec en particulier l'identification et l'établissement du groupe de planification interinstitutionnel qui devra conduire le processus. Ce premier atelier qui devait en outre familiariser les participants aux concepts de surveillance, de détection précoce et d'alerte rapide dans le domaine de la SSA, s'est tenu du 21 au 24 Avril 2015 à Dakar.

Dans le souci du respect du caractère multisectoriel et pluridisciplinaire de la Sécurité Sanitaire des Aliments, les participants étaient issus des ministères en charge de la Santé, de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage, du Commerce, de l'Industrie, du service d'hygiène, de l'Economie et des Finances. Ils étaient également issus des Centres de Recherche dans le domaine agricole et océanographique, des Universités, des Associations de Consommateurs, du Secteur Privé, des Mairies, du Comité National Codex Alimentarius, des laboratoires et de la FAO.

Au cours des travaux qui se sont déroulés en sessions plénières et sous forme de travaux de groupe, les participants ont eu à identifier les forces et faiblesses des autorités compétentes en charge des contrôles officiels dans le système de SSA au Sénégal, ainsi que les besoins en matière de prévention et de gestion des urgences de SSA.

Les principales forces identifiées ont été : l'existence d'institutions publiques et non étatiques (ministères sectoriels, d'autorités compétentes et d'universités, d'associations de consommateurs, secteur privé,...) qui interviennent dans le système de SSA, l'existence d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel pour mettre en œuvre des actions de prévention, de contrôle et de répression et l'existence d'une expertise locale dans le domaine de la SSA.

Les principales faiblesses identifiées ont été : l'insuffisance de coordination entre les autorités compétentes, le cadre juridique qui n'est pas adapté aux enjeux actuels, l'insuffisance des moyens humains et matériels, l'insuffisance de l'application de l'autocontrôle par les opérateurs du secteur de l'agroalimentaire, la faiblesse des dispositifs de contrôles officiels, l'insuffisance des plans de surveillance et l'inexistence d'un plan national de réponse aux urgences de SSA.

Les besoins identifiés ont été : la nécessité d'élaborer un plan national de réponse aux urgences de SSA (PNRUSSA), la mise à jour du cadre juridique et réglementaire, la mise en place d'un cadre de coordination des activités de prévention et d'alerte, le renforcement des capacités des parties prenantes, la mise en place d'un dispositif d'évaluation des risques, la mise en place d'un système de communication et de notification et le renforcement des capacités des associations de consommateurs.

Les participants, après avoir mené une réflexion autour des éléments clés à considérer qui sont : l'identification de l'incident, la gestion de l'incident, la communication sur l'incident, la coordination inter-institutions et l'examen et l'évaluation à posteriori, ont proposé un plan

d'action (feuille de route) pour la mise en place du plan national de réponse aux urgences de SSA au Sénégal.

Ainsi il a été planifié douze activités allant de la formalisation du groupe technique de travail chargé d'élaborer le PNRUSSA, au partage des résultats avec les pays de la Région UEMOA, en passant par la réalisation d'une première simulation de mise en œuvre du PNRUSSA.

Les participants sont aussi convenus de la composition des membres du groupe technique de travail qui est un groupe multisectoriel et pluridisciplinaire.

Des recommandations importantes ont été formulées par les participants pour notamment :

- ✓ mettre à jour le cadre juridique après revue des textes réglementaires existants et analyser les règlements relatifs à la gestion des urgences de SSA;*
- ✓ formaliser, par le gouvernement du Sénégal, le groupe technique de travail chargé d'élaborer le PNRUSSA ;*
- ✓ Désigner l'ancrage institutionnel du PNRUSSA ;*
- ✓ Créer un Comité de Pilotage au niveau de la Primature comme structure de coordination pérenne des activités de planification, de gestion des risques, d'évaluation des risques, de prévention et de réponse aux urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments.*

I. Contexte

Les maladies d'origine alimentaire ainsi que les événements ayant une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments (SSA) tout le long de la chaîne alimentaire demeurent une des causes importantes de morbidité dans le monde notamment dans les pays en développement.

Les toxi-infections d'origine alimentaire peuvent conduire à des situations d'urgences surtout si le pays affecté n'est pas préparé à y répondre. Elles peuvent aboutir à des conséquences alarmantes sur la santé des populations et sur l'économie nationale en ce qui concerne la stabilité des prix et des marchés. Elles peuvent également diminuer les moyens de subsistance des populations et menacer la sécurité alimentaire du fait de la fermeture des marchés d'exportation, de la diminution des volumes et de l'accessibilité des denrées alimentaires.

Aussi, de multiples défis restent à relever dans les domaines de la surveillance, de l'alerte rapide, de la prévention et de la réponse aux urgences de SSA dans la région de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Dans un tel contexte, il est crucial d'aider les pays à renforcer leur expertise pour une réponse rapide et adéquate permettant de réduire la probabilité et la gravité des crises de SSA. On contribuera ainsi à la protection de la santé humaine, à la durabilité du commerce des denrées alimentaires et à la sécurité alimentaire des pays mais aussi au renforcement de leur capacité de prévention des situations d'urgence de SSA.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la mise en œuvre du projet GCP/SEN/067/LUX intitulé « Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal » d'une durée de trois ans, financé par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Grand-Duché de Luxembourg.

Le document finalisé du projet a été signé par le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale au nom du gouvernement du Sénégal. Le projet qui a démarré en janvier 2015, vise à aider le gouvernement de la République du Sénégal à identifier et à gérer efficacement les situations d'urgence liées à la SSA et à assister les pays de la sous-région dans l'élaboration de stratégies régionales et nationales de développement et d'amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte rapide en matière de SSA. Il aide aussi à déclencher des actions opportunes et synergiques de gestion des risques visant à prévenir l'escalade vers des situations d'urgence. Il viendra ainsi appuyer la décision prise au niveau du continent de créer au sein de l'Union Africaine (UA) une Autorité Africaine de Sécurité Sanitaire des Aliments et un Système d'Alerte Rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Compte tenu du fait que les dangers pour la sécurité sanitaire des aliments peuvent provenir de multiples secteurs tout le long de la chaîne alimentaire (production végétale, production animale, conservation, transformation, distribution, commercialisation, consommation, etc.), la clé d'une gestion réussie est d'impliquer toutes les institutions gouvernementales qui ont des responsabilités en matière de sécurité sanitaire des aliments (santé, agriculture, pêches, commerce, élevage, industrie, administrations régionales et locales, etc.). Leur participation à ce projet va renforcer la coopération, la collaboration de toutes les parties prenantes et

l'échange d'informations entre les institutions responsables en vue d'une meilleure synergie dans les interventions.

Ainsi la mise en œuvre d'un Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA) va permettre d'améliorer la capacité de réponse du pays aux incidents de SSA, grâce à une meilleure coordination et une utilisation judicieuse des ressources et des systèmes disponibles. Au demeurant, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont déjà publié un document d'orientation sur le sujet intitulé « Cadre FAO/OMS pour l'élaboration de plans nationaux de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments », et qui décrit les processus et les principes de l'élaboration d'un plan national intégré visant à répondre aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments, et ont apporté leur soutien à plusieurs pays dans l'élaboration de leurs PNRUSSA.

Dans le cadre de ce projet, la FAO s'est engagée à soutenir le gouvernement de la République du Sénégal dans le développement et la mise en œuvre de son PNRUSSA. La première activité en vue de la réalisation de cet objectif était d'organiser un atelier de lancement durant quatre jours avec les partenaires nationaux au mois d'Avril 2015, dans le but de discuter de l'ensemble du projet, du rôle et des responsabilités des différentes parties prenantes. Il s'agissait en particulier de planifier les étapes du développement et de la mise en œuvre du plan, ainsi que de faire des propositions pour la mise en place du groupe de planification interinstitutionnel qui conduira le processus de mise en œuvre du plan. Ce premier atelier, objet du présent rapport, devait en outre familiariser les participants aux concepts de surveillance et d'alerte rapide dans le domaine de la SSA.

II. Objectifs de l'Atelier

1. Objectif général

L'objectif général de l'atelier de lancement du projet était de sensibiliser les parties prenantes clés du PNRUSSA sur ses objectifs et de faire des propositions sur les meilleures conditions de sa mise en œuvre dans le but de favoriser son appropriation.

2. Objectifs spécifiques

Conformément au terme de référence (annexe 1), les objectifs spécifiques de l'atelier étaient les suivants :

- Présenter officiellement le projet aux parties prenantes ;
- Renforcer les capacités des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les partenaires clés à la mise en œuvre et définir leurs rôles et responsabilités ;
- Identifier les conditions institutionnelles, juridiques et réglementaires, techniques et financières pour la mise en œuvre efficace du PNRUSSA ;
- Obtenir l'engagement ferme des parties prenantes concernées par la mise en œuvre du PNRUSSA ;

- Elaborer et valider le plan d'actions du PNRUSSA.

3. Date et Lieu

L'atelier s'est tenu le 21 Avril 2015 à l'Hôtel Savana (Dakar) et au Centre Anti Poison de Dakar du 22 au 24 Avril 2015.

4. Participants

L'atelier de lancement a réuni une cinquantaine de personnes des structures suivantes :

- L'Assemblée Nationale à travers la Vice-Présidente de la Commission Santé
- Le Conseil Economique et Social
- La Primature à travers le Conseiller en charge des questions de SSA et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
- Ministère de la Santé et de l'Action Sociale à travers la Direction Générale de la Santé (DGS), le Centre Anti Poison (CAP), le Service Nationale d'Hygiène (SNH), le Centre des Opérations d'Urgences (COUS), la Direction de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant (DRSE), la Direction de la Prévention (DP), Direction de la Lutte contre la Maladie
- Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits Locaux et des PME à travers la Direction du Commerce Intérieur (DCI) et le Laboratoire National du Commerce Intérieur (LANAC)
- Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural à travers la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) et de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)
- Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime à travers la Direction des Pêches Maritimes (DPM), la Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche (DITP) et le Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT)
- Ministère de l'Industrie et des Mines à travers l'Institut des Technologies Alimentaires (ITA) et l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN)
- Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Générale des Douanes
- Ministère de l'Elevage et des Productions Animales à travers la Direction des Services Vétérinaires (DSV)
- Experts du CNCA
- Mairie de Dakar à travers la DASS
- Université Cheick Anta Diop (UCAD) à travers l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) et l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (EISMV)
- Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)
- Laboratoires (Institut Pasteur, HIDAOA (Service d'Hygiène et des Industries Denrées Alimentaires d'origine Animales), CERES LOCUSTOX,...)
- Associations de Consommateurs (SOS Consommateurs, ASCOSEN, Union Nationale des Consommateurs du Sénégal (UNCS))

- Union Africaine à travers le Bureau Inter Africain des Ressources Animales (AU BIRA)
- Coordination Nationale du PNRUSSA
- Le Secteur Privé
- La FAO à travers le Bureau Sous Régional pour l’Afrique Australe, ECTAD de Bamako, EMPRESS et FAO Sénégal.

La liste des participants figure en annexe n° 7

5. Agenda

L’Atelier s’est déroulé en 4 sessions avec une cérémonie d’ouverture et une cérémonie de clôture.

Les détails de l’Agenda figurent en annexe n° 2.

III. Cérémonie d’Ouverture

La cérémonie d’ouverture s’est tenue le 21 Avril 2015 à l’Hôtel Savana de Dakar et a été présidée par Monsieur Ibrahima WONE, Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de l’Action Sociale, Représentant Madame Le Ministre, en présence du Dr Vincent MARTIN, Représentant de la FAO au Sénégal, du Dr Mamadou NGOM représentant l’OMS au Sénégal, du Dr Raphaël COLY du Bureau Inter Africain des Ressources Animales de l’Union africaine (AU-BIRA) et de Mme Marion SEGNANA la chargée d’Affaire de l’Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg au Sénégal et du Professeur Amadou DIOUF, Président du Comité National du Codex Alimentarius (CNCA).

A travers son discours introductif, Monsieur Le Représentant de la FAO au Sénégal, Mr Vincent MARTIN, a souligné l’importance accordée à la santé par le Gouvernement du Sénégal et plus particulièrement le long de la chaîne alimentaire et son rôle dans le développement socio-économique du pays. Il a aussi souligné l’importance de la SSA qui est un pilier important de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et fait partie intégrante des missions de la FAO dans son objectif « d’Eliminer l’insécurité alimentaire dans le Monde ». Il a ensuite décrit les grandes lignes du projet GCL/SEN/O67/LUX «Renforcement de la capacité de surveillance, d’alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments » en déclinant le contexte dans lequel il s’inscrit et ses principaux objectifs.

Après ce discours introductif, M. Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de l’Action Sociale, a procédé à l’ouverture de l’atelier. Il a souhaité dans son discours d’ouverture, la bienvenue à l’ensemble des participants pour ensuite saluer le Grand-Duché de Luxembourg et la FAO pour leur soutien permanent aux côtés du Gouvernement du Sénégal. Il a rappelé l’importance de la SSA pour la santé des populations et pour la lutte contre l’insécurité alimentaire et également l’énorme fardeau des maladies d’origine alimentaire dans un contexte de mondialisation des échanges. Il a terminé par rappeler l’importance des réseaux d’informations et d’alerte dans la gestion des crises et urgences de SSA et les différentes initiatives dans le pays en vue d’améliorer le système de SSA, initiatives que le projet va consolider.

Après une présentation des participants, Dr Jean KAMANZI, du Bureau Sous Régional de la FAO pour l’Afrique Australe a fait une présentation en deux parties : dans une première partie

il a présenté les détails du projet « Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la Région de l'UEMOA », et mis en œuvre au Sénégal. Il a commencé par citer les différents partenaires du projet à savoir le partenaire fournisseur de ressources (Le Grand-Duché de Luxembourg), le partenaire en charge de la mise en œuvre (la FAO à travers différentes entités) et les autres partenaires que sont l'OMS, l'UEMOA et l'Union Africaine. Il a ensuite décrit le système EMPRES SSA qui est un système de prévention des situations d'urgence liées à la SSA établi par la FAO et indiqué le contexte dans lequel s'inscrit le projet, d'une durée de trois (3) ans, à savoir : l'ampleur des maladies d'origine alimentaire, les coûts socio-économiques d'une urgence de SSA surtout dans un contexte de globalisation du commerce et de changements des modes de consommation. Il a décrit les objectifs du projet au niveau du Sénégal et au niveau des pays de la Région UEMOA, et a précisé que ce projet va venir en appui à l'initiative de l'UA concernant la mise en place d'une autorité en charge de la SSA et d'un système d'Alerte Rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Il a enfin exposé les quatre produits attendus du projet :

P1	Elaboration d'un plan national de réponse aux urgences en matière de SSA et testé au Sénégal
P2	Amélioration de la capacité de détection précoce et d'alerte rapide au Sénégal en matière de SSA
P3	Amélioration de la capacité de détection précoce de d'alerte rapide dans les pays de l'UEMOA en matière de SSA
P4	Dissémination et partage des expériences et leçons apprises du projet pilote au Sénégal avec la Région UEMOA

Dans une deuxième partie il a présenté plus spécifiquement l'atelier qu'il a défini comme la première étape en vue du développement du PNRUSSA. Il a terminé en décrivant les objectifs généraux et spécifiques conformément aux termes de référence, pour ensuite en donner le format ainsi que les résultats attendus. Cette présentation de Dr Jean KAMANZI a mis fin à la Cérémonie d'Ouverture.

IV. Situation en matière de Sécurité Sanitaire des Aliments au Sénégal, Forces, Faiblesses et Besoins

Session 1

Ce thème a été l'objet de la Session 1 qui a été présidée par le Professeur Malang Seydi de l'Ecole Inter Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires (EISMV).

Cette session a comporté trois parties :

- Les systèmes et mécanismes existants en matière d'inspection, de surveillance, d'alerte et de réponse au Sénégal : présentation par la Coordination Nationale du projet GCP/SEN/067/LUX.
- Les missions, forces, faiblesses et besoins en relation avec la gestion des urgences par les cinq (5) structures que sont : la SNH, la DPV, la DCI, la DITP et la DSV.
- Des Travaux de Groupe : les exposés ainsi que les résultats des travaux de groupe ont été suivis de discussions et d'échanges en plénière.

- a) Les systèmes et mécanismes existants en matière d'inspection, de surveillance, d'alerte et de réponse au Sénégal.

Cette présentation qui est un état des lieux du système de SSA, a été faite par Mme Mame Diarra Bousso LEYE du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, Coordinatrice Nationale du projet. Mme LEYE après une introduction sur la SSA dans son ensemble, a présenté le système de SSA au Sénégal. Elle a d'abord décrit le cadre juridique de la SSA par les textes de portée générale (la Loi 66-48 du 27 mai 1966, relative aux contrôles des produits alimentaires et à la répression des fraudes et la Loi 83_71 du 5 juillet 1983 portant Code de l'Hygiène) et les textes spécifiques réglementant le contrôle des produits végétaux, des productions animales et des produits de la pêche. Elle a ensuite présenté le cadre institutionnel régissant le contrôle des produits alimentaires en citant comme indiqué dans le tableau suivant, les principales interventions des différentes structures :

Étapes de la Chaîne	Structures	Activités de Contrôle
Production Primaire	-Direction de la Protection des Végétaux (DPV), Service National d'Hygiène (SNH)	-Surveillance conditions de culture Contrôles traitements post-récoltes
	-Direction des Services Vétérinaires (DSV), SNH	-Contrôle qualité des produits, contrôle hygiène des locaux d'abattage (animaux, opérations abattage)
	-Direction des Pêches Maritimes (DPM), Direction des Industries de Transformation des produits de la Pêche (DITP)	-Contrôle conditions de pêche, conservation, débarquement,...
Import	-Direction du Commerce Intérieur (DCI), DSV, DPV, DITP	-Contrôle documentaire (délivrance certificats sanitaire et phytosanitaire, mise sur le marché)
Transformation/Distribution	-DCI, DITP, DPM, DSV, SNH, Direction de l'Action Sanitaire et des Services aux Personnes DASS (Mairie de Dakar)	-Délivrance autorisation, contrôle conditions de fabrication (conformité locaux, conditions de fabrication, conservation, transport, hygiène personnel,...) - Vérification PMS
Restauration Collective	-SNH, DSV, DASS	-Délivrance certificats de salubrité des locaux - Conditions préparation des aliments, Hygiène du personnel

Elle n'a pas oublié de citer, en plus de ces structures administratives les autres acteurs qui interviennent dans le système de SSA au Sénégal, à savoir, les laboratoires, les Universités et Instituts de Recherche, les opérateurs du Secteur Privé et les Associations de Consommateurs. Elle a ensuite présenté les dysfonctionnements notés dans le système de SSA en ayant auparavant décrit les deux cadres de concertation des acteurs du système à savoir l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) à travers son Comité technique agro-alimentaire et le CNCA, point d'ancrage de différentes initiatives en matière de promotion de la SSA au Sénégal et interface du Comité Codex *Alimentarius* / Comité Codex Africa / AU BIRA. Concernant la gestion des urgences, elle a fait état de l'absence de mécanismes coordonnés de réponse aux urgences, d'un système national de surveillance des dangers et d'une gestion non uniformisée ni concertée des incidents. Elle a néanmoins cité l'existence de réseaux de laboratoires, de points focaux INFOSAN (Réseau International des Autorités de SSA) de l'OMS et du Système d'Alerte rapide pour les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (Rapid Alert System for Food and Feed: RASFF) de l'Union Européenne, de plans de surveillance de certaines maladies et du plan de lutte contre la grippe aviaire ainsi que de l'existence d'un règlement communautaire relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments de l'UEMOA, comme des acquis. Elle a terminé sa présentation par les besoins à satisfaire pour avoir un système de SSA performant, les perspectives et initiatives en cours, avant de conclure.

b) Présentations de cinq Autorités Compétentes en matière de contrôles des aliments.

Les présentations ont été faites par :

M. Moustapha KANE (SNH), chef Division Education à l'Hygiène ;
M. Samba Diao BA (DPV), Chef du Bureau Contrôle Qualité ;
M. Issa WADE (DCI), Chef de la Division de la Consommation et de la Sécurité des Consommateurs ;
M. Diouma THIAW (DITP), Chef d'Antenne de l'Aéroport de Dakar ;
Dr. Coumba Kébé GUEYE (DSV), Chef de la Division Santé Publique Vétérinaire.

Les présentations consistaient à décrire brièvement sous forme de présentations d'une durée de cinq - dix minutes (3-5 diapositives par personne) les forces, faiblesses et besoins en relation avec la gestion des urgences pour chaque structure. Le tableau ci-dessous résume les présentations des différentes structures de contrôles des denrées alimentaires au Sénégal.

Structure	Missions	Forces	Faiblesses	Besoins
SNH	- Contrôle du respect de la législation en matière d'hygiène, Education des populations et Assistance technique	-Présence sur l'étendue du territoire national -Proximité avec les structures de santé	-Manque d'équipement de contrôle -Manque de formation continue des agents	-Formation -Equipement -Outils de Communication
DPV	-Surveillance et contrôle phytosanitaire sur le plan national et prévention de l'introduction	-Base de données des opérateurs, -11 postes de contrôle phytosanitaire et qualité	-Insuffisance d'équipement et matériels de contrôle, -Recyclage des inspecteurs	-Sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles -Renforcement des capacités

	d'organismes nuisibles	-Laboratoires d'appui	phytosanitaire et qualité -Difficulté de mise en œuvre du retraçage de la production végétale	des inspecteurs -Matériels et équipements de contrôle -accréditation Iso 17020
DCI	-Suivi de l'approvisionnement en biens de consommation courante -Amélioration des circuits de distribution -Protection des intérêts du consommateur	- Trois dispositifs de contrôle et de surveillance (import-export, usine et circuit de distribution) -maillage du territoire national -Expérience et ancrage institutionnel		-Renforcement des capacités du personnel -consolider la sécurisation des actes administratifs - Equipements et matériels de contrôle -Finaliser le code de la consommation
DITP	-Inspections, contrôle et certification des produits de la pêche destinés à l'exportation	-Respect des normes UE en matière de produits de la pêche -Expertise en matière d'inspection et de contrôle de produits hautement périssables -Membre du réseau Rapid Alert System for Food and Feed (RASFF) de l'Union Européenne -Plan de surveillance des métaux lourds	-Pas de laboratoire national en charge des produits de la pêche - Manque d'effectif pour le contrôle des industries halieutiques - Manque de moyens logistiques de contrôle -Législation nationale obsolète	-Renforcement en ressources humaines -Dotation en matériels et équipements d'inspection - Révision de la réglementation nationale -Création d'un laboratoire officiel
DSV	Inspection sanitaire et salubrité des animaux de boucherie, viandes et sous-produits destinés à l'alimentation	-Maillage complet du territoire national -ligne de commande unique -Système de surveillance	-Nombre insuffisant d'agents - Faibles budgets -Manque de moyens matériels et logistiques	- Augmenter le budget des différents services de contrôle -Elaborer un plan de

	humaine	épidémiologique pour les maladies animales et les zoonoses -Compétence avérée des agents	pour les inspections -Absence de plan de formation pour le personnel -Insuffisance des plans de surveillance et de contrôle de DAOA	formation des inspecteurs -Revoir la réglementation en vigueur -Améliorer la surveillance des frontières -Mettre en place un système de veille sanitaire
--	---------	---	---	---

Aucune de ces structures ne dispose d'un cadre de réponse en matière d'urgence de SSA.

c) Les travaux de groupe

L'objectif des travaux de groupe était de disposer d'un diagnostic du système de SSA au Sénégal à travers les membres des structures et institutions présentes. Les participants ont alors été répartis en quatre groupes de 7 à 8 personnes, chaque groupe ayant un facilitateur désigné parmi les experts du CNCA et de la FAO. Ils ont mené des réflexions autour des deux questions suivantes :

1. Quelles sont les forces et faiblesses du système existant de contrôle des aliments en relation avec la santé publique, les chaînes de valeur de l'agro-alimentaire et le commerce;
Présentation de groupe : 5 points pour les forces et 5 points pour les faiblesses.
2. Est-il nécessaire de développer ou d'améliorer un meilleur système de SSA dans le cadre de la prévention, de l'alerte et de l'intervention rapide en situations d'urgences. Quels sont les 6 éléments clefs à prendre en considération par les parties prenantes?

A ces questions, la synthèse des réponses des 4 groupes après discussions et échanges en plénière, est la suivante :

Forces et Faiblesses du Système de SSA au Sénégal :

Forces	Faiblesses
Existence d'une volonté politique et d'un accompagnement par les partenaires	Cadre juridique non adapté
Cadre de concertation et d'échange à travers la CNCA et l'ASN	Insuffisance de coordination entre les autorités compétentes
Réseaux de laboratoires dont certains accrédités	Insuffisance des moyens humains et matériels
Cadre juridique et institutionnel	Insuffisance de l'application de l'autocontrôle par les opérateurs de l'agroalimentaire
Expertise locale	Insuffisance de plans de surveillance

Les Eléments Clés à prendre en considération pour améliorer le système de prévention, d'alerte et de l'intervention rapide en situations d'urgences :

Mise à niveau du cadre juridique
Mise en place d'un cadre de coordination des activités de prévention et d'alerte
Renforcement des capacités des parties prenantes
Système d'Evaluation des risques
Système de communication (notification et communication)
Encouragement et renforcement des capacités des associations de consommateurs

Le Professeur Malang SEYDI après une synthèse des différentes activités a mis fin à la session 1. Les consignes des travaux de groupes figurent respectivement à l'annexe n° 3.

V. Préparation de la Réponse à l'Urgence : Principales Considérations et Eléments Clés d'un plan de Réponse aux Urgences.

Ce thème a été traité en deux sessions : la session 2 et la session 3. Avant le début de la session 2, le rapporteur Mme Fatou SOCK, consultante Nationale en SSA à la FAO a fait un récapitulatif des activités de la journée précédente.

Session 2

La session 2 a été présidée par Dr Ababacar Sadikh NDOYE, membre de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS).

Cette session a comporté deux présentations et des travaux de groupe.

La première présentation intitulée : « Introduction aux mécanismes de prévention, préparation à la réponse aux urgences de SSA » a été faite par Dr Jean Kamanzi du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Australe avec les points suivants :

- les activités et perspectives de la FAO dans le renforcement des aptitudes et capacités en matière de SSA où il a décrit les 5 éléments clés de la Stratégie de la FAO destinés à améliorer la SSA à savoir :

1. Renforcer les capacités nationales en matière de contrôle des aliments et facilitation des échanges mondiaux
2. Appuyer la gouvernance et des décisions en matière de SSA fondées sur la science
3. Améliorer la gestion de la SSA aux différents stades des chaînes alimentaires
4. Fournir des plates-formes et des bases de données sur la SSA
5. Intelligence et prospective en matière de SSA

- La définition d'un système d'alerte précoce dans le contexte de la SSA : Dr KAMANZI y a donné la définition d'un système d'alerte précoce et celle d'un signal d'alerte précoce, pour ensuite présenter les trois piliers d'activités séquentielles qui fondent un

système d'alerte précoce. Il termine cette partie par la présentation de considérations clés sur les systèmes d'alerte précoce

- La définition d'une urgence dans le contexte de SSA : il a commencé par donner la définition d'une urgence selon le Codex *Alimentarius* sans manquer de préciser que celle-ci dépend des contextes des pays. Ensuite, Dr KAMANZI a expliqué à travers une pyramide, l'échelle des interventions en fonction de la gravité des événements de SSA et terminé en donnant les avantages d'un plan de réponse aux urgences de SSA.

La seconde présentation intitulée : « Introduction au cadre FAO/OMS pour l'élaboration de plans nationaux de réponse aux urgences de SSA »: application pratique de l'outil-Etapes préliminaires, principales considérations et éléments clés d'un plan de réponse aux urgences, a été faite par Dr Fairouz LARFAOUI de l'Unité sécurité sanitaire et qualité des aliments (EMPRES/AGDF) de la FAO au siège à Rome. L'objet principal de la présentation était de présenter le Guide la FAO/OMS, remis à l'ensemble des participants. Elle a d'abord décrit le but et le public cible du guide ainsi que l'échelle des interventions en fonction de la gravité des incidents de SSA pour ensuite présenter les trois étapes préliminaires à l'élaboration d'un plan de réponse à savoir : l'appui de haut niveau, l'identification des partenaires clés (avec une approche multisectorielle) et la mise en place du groupe de planification qui va conduire le processus du plan national de réponse. Elle a terminé par la description du groupe de coordination inter institutionnel et les éléments clés d'un plan de réponse. D'autres outils FAO/OMS ont brièvement été décrits tels que le Guide FAO/OMS d'application des principes et des procédures d'analyse des risques lors des urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments et le Guide FAO/OMS pour l'élaboration et l'amélioration des systèmes de rappel et de suivi des aliments au niveau national. Chacune des deux présentations a été suivie d'une discussion en plénière sous forme de questions réponses entre les participants et les orateurs.

Suite à ces présentations, Dr Bart GOOSSENS, consultant international de la FAO pour le projet GCP/SEN/067/LUX, a introduit les travaux de groupes. Il a présenté un scénario de simulation (un cas « d'intoxication alimentaire dans deux régions différentes du Sénégal ») dans le cadre d'une urgence en sécurité sanitaire des aliments. Pour cette session, les participants ont été répartis en trois groupes. Dans un premier temps, il fallait pour chaque groupe, faire ressortir : « les éléments clés du plan de réponse aux urgences » et dans un second temps, « les bases légales de la mise en œuvre et les liens avec les autres plans existant dans le pays ».

Les résultats des travaux des groupes ont fait ressortir les points suivants :

- Chaque groupe a fait ressortir de manière précise les différents niveaux de gestion et de coordination à considérer pour la réponse à cette urgence en respectant la transmission des informations des structures sanitaires vers les structures administratives et toujours par voie hiérarchique.
- Les groupes se sont presque tous accordés sur les différentes informations à collecter pour établir la cause de l'incident ainsi que sur la nécessité de mener de front une communication aussi bien en interne que vers le grand public.
- Les groupes se sont enfin accordés sur la nécessité de mettre à niveau et d'harmoniser les textes réglementaires. Ce point a fait l'objet de fructueuses discussions entre les participants.

Le Président de la session 2, après la discussion en plénière entre les participants sur les différentes présentations des résultats des travaux de groupe, a clôturé la session après en avoir fait la synthèse.

- Les consignes de travail données aux groupes figurent à l'annexe n° 4

Session 3

Cette session 3 intitulée : « Préparation de la réponse à l'urgence : principales considérations et éléments clés d'un Plan de Réponse aux Urgences : travaux de groupe », a été présidée par M. Maguette NDOYE, Conseiller Technique au Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits Locaux et des PME. Les participants ont été répartis en 4 groupes, chaque groupe ayant eu à traiter un thème autour des éléments clés d'un plan de réponse aux urgences en plus de la coordination inter-institution).

Les quatre thèmes ont été les suivants :

1. Identification de l'incident
2. Coordination inter-institutions
3. Gestion de l'incident
4. Examen et Evaluation a posteriori et Communication

Chaque groupe a présenté les résultats de sa réflexion et a répondu aux questions des autres participants. Ces travaux de groupe avaient pour but une meilleure appropriation par les participants des différentes rubriques du «Guide FAO/OMS d'élaboration des plans nationaux de réponses aux urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments ». A la fin des présentations des résultats des travaux de groupe, des discussions en plénière ont eu lieu pour permettre aux participants d'échanger sur l'ensemble des thèmes traités.

- Les consignes des travaux de groupe figurent à l'annexe n° 5

Après une synthèse, le Président a clôturé la session 3 en ayant auparavant introduit brièvement la Session 4.

Session 4

Cette session 4 intitulée: « Préparation de la réponse à l'Urgence : Les Grands axes du Plan de Réponse aux Urgences de SSA (PNRUSSA) », a été présidée par M. Babacar SAMB, expert en Analyse des Risques.

En plénière, les participants ont eu d'abord à travailler sur la composition du Groupe de Planification (ou Groupe de Travail) qui aura la mission d'élaborer le PNRUSSA. A la suite de fructueuses discussions, il a été proposé de faire une identification des Directions Nationales devant être membres du groupe en indiquant leurs ministères de tutelle pour ensuite y ajouter d'autres structures pour respecter la nécessité d'adopter une approche multisectorielle et pluridisciplinaire. Au niveau des Directions Nationales, les points focaux anciennement désignés au début du projet ont été retenus dans le Groupe de Travail. Ainsi il a été retenu un groupe de travail « provisoire » mais qui devra être ultérieurement validé par la Coordination Nationale du projet. La composition du Groupe de Travail devra être soumise au

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale pour une formalisation et son ancrage institutionnel se fera au niveau du CNCA. Il a aussi été souligné par les participants, l'importance de définir les champs d'application du PNRUSSA. Ainsi, les participants ont convenus de la composition du groupe de travail « provisoire » suivante pour l'élaboration du PNRUSSA:

- La Direction Générale de la Santé (Direction de la Prévention (DP), Centre Anti Poison (CAP), Direction de la Santé de la reproduction et de la Survie de l'Enfant (DSRSE), Direction de la Lutte contre la Maladie (DLM)) ;
- La Direction du Commerce Intérieur (DCI) ;
- La Direction des Services Vétérinaires (DSV) ;
- La Direction de la Protection des Végétaux (DPV) ;
- La Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche (DITP) ;
- La Direction des Pêches Maritimes (DPM) ;
- Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire (COUS) ;
- Service National d'Hygiène (SNH) ;
- Les représentants des laboratoires (LANAC, LSAHE, CERES LOCUSTOX, ITA, HIDAOA) ;
- L'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) ;
- L'Université UCAD (Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) et Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires (EISMV) et Centres de Recherche (Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), Centre des Recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye (CROTD) ;
- Les Représentants des Associations des Consommateurs ;
- La Coordination Nationale du PNRUSSA ;
- Le Secteur Privé ;
- Les Experts du CNCA et de la FAO.

A la suite des observations de la FAO et de la Coordination Nationale, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a été intégré à la liste à travers la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés. A la suite de cette proposition pour la composition groupe de travail pour l'élaboration du Plan National de Réponse aux Urgences de SSA (PNRUSSA), le Président a mis fin à la session 4.

Session 5

Cette session 5 intitulée : « Préparation de la Réponse à l'Urgence : les Grands Axes du Plan de Réponse aux Urgences », a été présidée par M. Babacar SAMB, qui avait présidé la session précédente. Il s'est agi pour les participants répartis en trois groupes, de mener une réflexion sur les différentes activités en vue de l'élaboration du PNRUSSA sous forme de feuille de route ou Plan d'Actions.

A la suite des présentations des résultats des différents groupes, le Président de la session a proposé une synthèse des différents points abordés. Cette synthèse a été discutée et complétée par les participants et a donnée lieu au Plan d'Actions suivant :

N°	Activités	Deadline	Responsable
1	Formalisation du Groupe technique de	Mai	Président CNCA

	Travail (modalités de fonctionnement, ...)		
2	Revue des textes et proposition de champ d'application prenant en charge l'urgence en SSA	Juillet	Consultant/coordination
3	Réunion du Comité de pilotage national en vue (présentation des résultats de l'étape 3 et de la proposition d'ancrage (incluant les autres activités de SSA en cours : Stratégie nationale de SSA, évaluation des risques, Dispositif d'urgence)...	Septembre 2015	Direction Générale de la Santé (DGS)
4	Elaboration d'un premier Draft du PNRUSSA incluant la mise en place du Groupe de Coordination interinstitutionnelle	Décembre 2015	Groupe technique de travail
5	Evaluation des besoins (financiers, techniques, ...) pour l'opérationnalisation du plan	Décembre 2015	Groupe technique de travail
6	Atelier national de présentation du Draft de PNRUSSA	Mars 2016	GTN/Coordination/FAO
7	Programme de renforcement des capacités (acteurs, parties prenantes, ...)	Juillet – Mars 2016	FAO et autres partenaires
8	Réalisation d'une première simulation de mise en œuvre du PNRUSSA (zone pilote à définir)	Mars 2016	GTN/Coordination/FAO
9	Finalisation du projet de PNRUSSA	Mai 2016	
10	Validation du Projet de PNRUSSA en Comité de pilotage national	Mai 2016	DGS
11	Présentation du PNRUSSA en conseil interministériel	Juin –Juillet 2016	Ministère Santé
12	Partage des résultats avec les pays de la région UEMOA	Décembre 2016	GTN/Coordination/FAO

Après l'adoption de ce Plan d'Actions à l'unanimité, des recommandations fortes ont été faites par l'ensemble des participants.

VI. Les Recommandations

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

✓ Sur le cadre juridique et réglementaire

Considérant le règlement n° 007-2007/cm/UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'UEMOA, règlement qui vise à établir les principes généraux ainsi que les dispositions et procédures organisationnelles permettant d'assurer la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et aliments, au niveau communautaire et au niveau national;

Considérant que le Sénégal dispose déjà d'un ensemble de textes législatifs et réglementaires qui sont autant d'acquis importants ;

Considérant que ces textes ont été pour la plupart élaborés pour réglementer des secteurs précis (pêche, végétaux, contrôle des aliments, etc.) et qu'en l'état, ils ne prennent pas suffisamment en compte certains aspects relatifs à la SSA et la nécessité d'une approche intersectorielle pour la prévention et la gestion intégrée des urgences en SSA,

L'atelier recommande :

- **Au Comité technique du projet**
 - De procéder à une revue des textes (lois, décrets, arrêtés, etc.) relatifs aux missions et rôles des différents ministères/agences en rapport avec la SSA.
 - De procéder à une analyse des gaps sur le cadre juridique et réglementaire relatif à la gestion des urgences en SSA et de formuler des recommandations au gouvernement en vue d'une amélioration

 - **Aux Structures habilitées du Gouvernement**
 - De procéder à la mise à jour de la législation et des textes réglementaires sur la base des gaps constatés
- ✓ **Sur la création d'un Groupe de Travail et l'ancrage institutionnel du PNRUSSA**

Considérant la nécessité d'une approche multisectorielle pour améliorer l'efficacité de la prévention et de la réponse aux urgences en SSA telle que recommandée par la FAO et l'OMS,

L'atelier recommande :

- **Au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale**
 - D'approuver le Groupe de Travail pour l'élaboration du PNRUSSA et ses termes de référence et de mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour faciliter ses activités en complément des moyens déjà mobilisés par le projet ;
 - De préciser l'ancrage institutionnel du PNRUSSA au sein d'une institution nationale appropriée ;
 - D'appuyer l'utilisation du comité de pilotage existant ou à mettre en place au niveau de la primature qui sera de coordination des activités de planification, d'évaluation des risques, de prévention et de réponse aux urgences en SSA.

- **Remerciements**

Les participants ont exprimé leur gratitude aux partenaires, en particulier la FAO pour le support technique et l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg pour le soutien financier apportés dans le cadre de ce projet. Les participants ont remercié également le Gouvernement du Sénégal pour les facilités accordées à l'occasion de la préparation et du déroulement de cet atelier.

Le communiqué final, lu par Dr Ibrahima CISSE, expert Pêche, a été adopté par l'ensemble des participants. Le Communiqué Final figure en annexe n° 6

VII. Cérémonie de Clôture

Cette Cérémonie a été présidée par le Dr Marie Khemesse NDIAYE, Directrice de la DLM (Direction de la Lutte contre la Maladie), représentant Madame Le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale

Elle a débuté par une lecture par M. Babacar SAMB, Président de la session 5 du Communiqué Final issu des conclusions des travaux de l'atelier, communiqué qui a reçu l'approbation de l'ensemble des participants à l'atelier. A la suite de cette lecture, au nom du représentant de la FAO au Sénégal, Mr Cheikh GUEYE, Assistant au Représentant de la FAO, Chargé de Programme, après avoir salué et remercié l'assemblée, s'est vivement félicité des excellents résultats et recommandations issus de l'atelier, preuve de la haute expertise des participants et des chances de faire du Sénégal un « Champion » dans le domaine de la réponse aux urgences de Sécurité des Aliments. A sa suite, l'Honorable Député, Dr Mame Mbayang Gueye DIONE, Vice-Présidente de la Commission Santé de l'Assemblée Nationale, s'est jointe aux remerciements et félicitations pour enfin témoigner de l'importance que la commission qu'elle représente accorde à toutes les initiatives vers l'amélioration de la santé des populations.

Après les deux discours, le Dr Marie Khemesse NDIAYE a magnifié l'importance de la démarche participative adoptée lors de l'Atelier, en remerciant l'ensemble des acteurs qui ont su faire un diagnostic sans complaisance de notre système de Sécurité Sanitaire des Aliments. Elle a souligné son attachement particulier aux recommandations fortes issues de l'Atelier, recommandations en vue de faire du Sénégal un « Champion » dans la surveillance, les systèmes d'alerte rapide et la préparation à la gestion des urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments. Elle a particulièrement remercié les partenaires techniques et financiers que sont la FAO et le Grand-Duché de Luxembourg, avant de mettre fin aux travaux.

Liste des annexes du rapport

Annexe 1	Termes de Référence de l'Atelier
Annexe 2	Agenda
Annexe 3	Consigne Travaux de groupe jour 1
Annexe 4	Consigne Travaux de groupe jour 2
Annexe 5	Consigne autour des éléments clés d'un plan de réponse aux urgences en plus de la coordination inter-institution
Annexe 6	Communiqué Final
Annexe 7	Liste de Présence (en fichier PDF joint)

Annexe n° 1

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET GCP/SEN/067/LUX :

« Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal »

Du 21 au 24 avril 2015

Termes de référence

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les maladies d'origine alimentaire ainsi que les événements ayant une incidence sur les sécurités sanitaires des aliments (SSA) tout le long de la chaîne alimentaire demeurent une des causes importantes de morbidité dans le monde notamment dans les pays en développement.

Ainsi, les toxi-infections d'origine alimentaire peuvent conduire à des situations d'urgence, qui, si le pays affecté n'est pas préparé à y répondre, peuvent aboutir à des conséquences alarmantes sur la santé des populations, l'économie nationale en ce qui concerne la stabilité des prix et des marchés, les moyens de subsistance des populations et la sécurité alimentaire, du fait de la fermeture des marchés d'exportation, de la diminution des volumes des denrées alimentaires disponibles et de l'accès à ces denrées, et du coût élevé des mesures prises pour atténuer les effets de la menace.

Aussi de multiples défis restent à relever dans les domaines de la surveillance, de l'alerte rapide, de la prévention et de la réponse aux urgences de SSA dans la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Dans un tel contexte, il est crucial d'aider les pays à renforcer leur expertise pour une réponse rapide et adéquate permettant de réduire la probabilité et la gravité des crises de SSA et de contribuer à la protection de la santé humaine, à la durabilité du commerce des denrées alimentaires et de la sécurité alimentaire mais aussi de renforcer leur capacité pour pouvoir prévenir les situations d'urgence de SSA

C'est dans ce cadre qu'il convient de saluer la mise en œuvre du projet GCP/SEN/067/LUX intitulé « Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal » d'une durée de trois ans financé par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Grand-Duché de Luxembourg.

Le document finalisé du projet a été signé par le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale au nom du gouvernement du Sénégal.

Le projet, ayant démarré en janvier 2015, vise à aider le gouvernement de la République du Sénégal à identifier et gérer efficacement les situations d'urgence liées à la SSA et à assister les pays de la sous-région dans l'élaboration de stratégies régionales et nationales de développement et d'amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte rapide en matière de

SSA . Il aide aussi à déclencher des actions opportunes et synergiques de gestion des risques visant à prévenir l'escalade vers des situations d'urgence. Ainsi, aligné, il viendra appuyer la décision prise au niveau du continent de créer au sein de l'Union Africaine (UA) une Autorité en charge de la sécurité sanitaire des aliments et d'un Système d'Alerte Rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Compte tenu du fait que les dangers pour la sécurité sanitaire des aliments peuvent provenir de multiples secteurs tout le long de la chaîne alimentaire (production végétale, production animale, conservation, transformation ,distribution, commercialisation, consommation, etc.), la clé d'une gestion réussie est d'impliquer toutes les institutions gouvernementales qui ont des responsabilités en matière de sécurité sanitaire des aliments (santé, agriculture, pêches, commerce, élevage, industrie, administrations régionales et locales, etc.).

Et certainement, leur participation à ce projet va renforcer la coopération, la collaboration de toutes les parties intéressées et l'échange d'informations entre les institutions responsables en vue d'une meilleure synergie dans les interventions.

Ainsi la mise en œuvre d'un Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA) va permettre d'améliorer la capacité de réponse du pays aux incidents de SSA, grâce à une meilleure coordination et une utilisation judicieuse des ressources et des systèmes disponibles. Au demeurant, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont déjà publié un document d'orientation sur le sujet intitulé "Cadre FAO/OMS pour l'élaboration de plans nationaux de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments", et qui décrit les processus et les principes de l'élaboration d'un plan national intégré visant à répondre aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments, et ont apporté leur soutien à plusieurs pays dans l'élaboration de leurs PNRUSSA.

Toujours dans le cadre de ce projet, la FAO s'est engagée à soutenir le gouvernement de la République du Sénégal dans le développement et la mise en œuvre de son PNRUSSA. La première activité en vue de la réalisation de cet objectif est l'organisation d'un atelier de démarrage et de consultation d'une durée de quatre jours avec les partenaires nationaux au mois de mars 2015, afin de discuter de l'ensemble du projet, du rôle et des responsabilités des différents acteurs nationaux, de la préparation et de la planification des étapes du développement et de la mise en œuvre du plan, en particulier l'identification et l'établissement du groupe de planification interinstitutionnel qui conduira le processus d'élaboration du plan. Ce premier atelier sera en outre l'occasion de familiariser les participants aux concepts de surveillance et d'alerte rapide dans le domaine de la SSA.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

2.1 Objectif général:

L'objectif général de l'atelier de lancement du projet est de sensibiliser les parties prenantes clés du PNRUSSA sur ses objectifs, les meilleures conditions de sa mise en œuvre afin de favoriser son appropriation.

2.2 Objectifs spécifiques :

- Présenter officiellement les projets aux parties prenantes
- Renforcer les capacités des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet
- Identifier les partenaires- clé à la mise en œuvre et définir leurs rôles et responsabilités
- Identifier les conditions institutionnelles, juridiques et réglementaires, techniques et financières pour la mise en œuvre efficace du PNRUSSA ;
- Obtenir l'engagement ferme des parties prenantes concernées par la mise en œuvre du PNRUSSA
- Elaborer et valider le plan d'actions du PNRUSSA

III. Démarche méthodologique :

- Discussion de l'ensemble du projet ;
- Introduction aux concepts de système de surveillance, de détection précoce et d'alerte rapide en SSA
- Discussion sur les points à considérer pour le développement des capacités dans ce domaine ;
- Introduction aux mécanismes de la préparation à la réponse aux urgences en matière de la sécurité sanitaire des aliments ;
- Présentation des outils /cadres à disposition élaborés par la FAO et l'OMS et travail opérationnel ;
- Identification des partenaires- clé à la mise en œuvre et définition de leurs rôles et responsabilités ;
- Identification des conditions institutionnelles, juridiques et réglementaires, techniques et financières pour la mise en œuvre efficace du PNRUSSA ;
- Elaboration et validation d'un plan d'actions

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cet atelier seront :

- Les concepts de préparation, prévention, détection et réponse aux urgences de SSA sont compris ;

- Les participants sont familiarisés au cadre FAO/OMS pour l'élaboration de plans nationaux de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments ;
- Les membres du groupe de planification interinstitutionnel sont identifiés et leurs rôles définis ;
- Les conditions institutionnelles, juridiques et réglementaires, techniques et financières de mise en œuvre efficace du PNRUSSA sont identifiées ;
- L'engagement des autorités compétentes pour la mise en œuvre du PNRUSSA est acquis ;
- un plan d'actions est élaboré et validé par les participants ;
- un chronogramme des activités pour l'année 2015 est défini.

V. PROGRAMME DE L'ATELIER

Le programme détaillé de l'atelier de lancement sera fourni ultérieurement. Il comprendra :

- Une cérémonie officielle d'ouverture en présence du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale (ou de son représentant), du Représentant de la FAO au Sénégal, et des participants à l'atelier ;
- Des exposés suivis de discussions et d'échanges en plénière, et des sessions de groupes de travail ;
- Une cérémonie de clôture après présentation des recommandations de l'atelier.

VI. Participants

Les participants seront des représentants de structures impliquées dans la SSA:

- des institutions étatiques : santé, élevage, agriculture, pêches, commerce, administrations régionales et locales, services d'inspection des aliments, services de laboratoires, services/spécialistes des interventions d'urgence, douanes, services juridiques, communication, universités, assemblée nationale, conseil économique et social, etc..
- les organisations professionnelles
- les associations de défense des intérêts des consommateurs
- les partenaires techniques et financiers

Pour assurer un soutien durable de haut niveau pour la planification et la mise en œuvre du PNRUSSA, des représentants politiques de haut niveau seront invités à participer à la session d'ouverture, à la présentation du programme et l'approche, ainsi qu'à la cérémonie de clôture.

Annexe n° 2

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET GCP/SEN/067/LUX :

« Renforcement de la capacité de surveillance, d’alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l’UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal »

Atelier en vue de développer le Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA)

21-24 avril 2015

Dakar, Sénégal

Agenda provisoire

Jour 1 21 Avril 2015	Session and sujet	
08:00-09:00	<i>Enregistrement</i>	
Cérémonie d’ouverture et inauguration du projet		
09:00 - 09:10	Mot de bienvenue du Président du Comité National du Codex Alimentarius (CNCA)	Prof. Diouf
09:10 - 09:25	Discours introductif par le Représentant de la FAO au Sénégal	V. Martin/FAO
09:25 - 09:40	Discours d’ouverture par le Ministre de la Santé et de l’Action Sociale ou son représentant	
09:40 – 10.15	Présentation des participants et photo de groupe	
10:15 - 10:45	Pause-Café	
10:45 – 11.05	Présentation du projet, des objectifs et de l’approche de l’atelier	J. Kamanzi/FAO F. Larfaoui/FAO
11:05 – 11.10	Désignation des Présidents de sessions	Président
Session 1: Situation en matière de sécurité sanitaire des aliments au Sénégal : forces, faiblesses et besoins <i>Président : Prof. Malang Seydi</i>		
11:10 – 11:30	Présentation sur les systèmes/mécanismes existants en matière d’inspection, de surveillance, d’alerte et de réponse	Mme Leye, Coordination nationale du projet- Ministère de la Santé et de l’Action Sociale
11:30 – 12.00	Panel-débat sur les missions, forces, faiblesses et besoins en relation avec la gestion des urgences dans les différents secteurs représentés. (5 avec 5 minutes/panéliste)	Représentants des différents ministères /secteurs
12:00 - 12:45	Discussions	Président
12:45 - 13:45	Pause-Déjeuner	
13:45- 15:00	Groupes de discussion (4 groupes)	Facilitateurs

15:00 - 15:30	Pause-Café	
15:30 - 16:45	Présentation des résultats des travaux des groupes et discussion	Président et Rapporteurs de groupes
16:45 - 17:00	Conclusion	Président
JOUR 2 Merc. 22 Avril	Session et sujet	
08:30 - 08:45	Récapitulation de la journée précédente	Rapporteur Fatou Sock/FAO
Session 2: Préparation de la réponse à l'urgence : principales considérations et éléments clés d'un plan de réponse aux urgences <i>Président : Dr. Babacar Ndoye</i>		
08:45 - 09:05	Présentation : Introduction aux mécanismes de prévention, préparation à la réponse aux urgences de SSA	J. Kamanzi/FAO
09:05 - 10:00	Discussions	Président
10:00 - 10:30	Pause-Café	
10:30 - 10:50	Présentation: Introduction au cadre FAO/OMS pour l'élaboration de plans nationaux de réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments: application pratique de l'outil – étapes préliminaires, principales considérations et éléments clés d'un plan de réponse aux urgences	F. Larfaoui/FAO
10:50 - 11:15	Discussions	Président
11:15 - 11:30	Introduction aux sessions de travaux de groupes/format (3 groupes)	B. Goossens/ F. Larfaoui/FAO Coordination nationale
11.30 - 12.45	Travaux de groupes – Etude de cas : Eléments clés du plan de réponses aux urgences de SSA	Facilitateurs
12:45 - 13:45	Pause-Déjeuner	
13:45 - 14.15	Travaux de groupes – (suite) – Etude de cas: Bases légales de la mise en œuvre et liens avec les autres plans existants dans le pays	Rapporteurs
14.15 - 15.45	Présentation des résultats des travaux de groupes	Facilitateurs
15:45 - 16:00	Pause-Café	
16:00 - 17:00	Discussion	Rapporteurs
17:00 - 17:15	Conclusions	Président

JOUR 3 Jeudi. 23 Avril	Session et sujet	
08:30 - 08:45	Récapitulation de la journée précédente [Rapporteur]	Fatou Sock/ FAO
Session 3: Préparation de la réponse à l'urgence : principales considérations et éléments clés d'un plan de réponse aux urgences – Travaux de groupe <i>Président :Mr. Magatte Ndoye</i>		

08:45 - 10:15	Travaux de groupes (4 groupes) - Etude de cas Groupe 1 : Identification de l'incident ; Groupe 2 : Coordination inter-institutions Groupe 3 : Gestion de l'incident Groupe 4 : Examen et évaluation à posteriori ; Communication	Facilitateurs
10:15 - 10:45	Pause-Café	
10:45 – 11:45	Présentation des résultats	Rapporteurs
11 :45 - 12:45	Discussions plénières et leçons apprises de précédentes expériences	Président
12:45 - 14:00	Pause-Déjeuner	
Session 4: Préparation de la réponse à l'urgence : Grands axes du plan de réponse aux urgences de SSA <i>Président : Mr. Babacar Samb</i>		
14:00 - 15:30	Travaux de groupes - Elaboration des grands axes du plan de réponse aux urgences de SSA	Facilitateurs
15:30 - 16:00	Pause-Café	
16:00 - 17:15	Travaux de groupes (<i>Suite</i>) - Elaboration des grands axes du plan de réponse aux urgences de SSA	Facilitateurs
17 :15 – 17 : 30	Conclusions	Président

JOUR 4 Vendredi 24 Avril	Session et sujet	
08:30 - 08:45	Récapitulation de la journée précédente [Rapporteur]	Fatou Sock/FAO
Session 5 (suite) : Préparation de la réponse à l'urgence : Grands axes du plan de réponse aux urgences de SSA <i>Mr. Babacar Samb</i>		
08:45 - 10:00	Travaux de groupes - Replacer les éléments clés identifiés les jours précédents dans le document produit (grands axes du plan de réponse) : Mise en pratique d'une étude de cas ; Groupe 1 : Identification de l'incident ; Groupe 2 : Coordination inter-institutions ; Groupe 3 : Gestion de l'incident ; Groupe 4 : Examen et évaluation à posteriori ; Communication.	Facilitateurs
10:00 - 10:30	Pause-Café	
10:30 - 11:30	Présentation des résultats des travaux de groupes + discussion	Rapporteurs
11:30 – 12:30	Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du plan de projet	Président
12:30 - 14:30	Pause-Déjeuner	
14:30 – 15 :30	Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du plan de projet (suite)	Président
15 :30 – 15 :45	Evaluation de la réunion	

15-45 - 16:15	Pause-Café	
16 :15 – 17 :00	Communiqué final : conclusion et validation	Président
17 :00 – 17 :15	Cérémonie de clôture	FAO et Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

Annexe n° 3

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET GCP/SEN/067/LUX :

« Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal »

Atelier en vue de développer le Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA)

21-24 avril 2015

Dakar, Sénégal

Matériel de travail

JOUR 1 :

Session I: Situation en matière de sécurité sanitaire des aliments au Sénégal : forces, lacunes et besoins

A) Groupes de travail (4 groupes)[14:30- 15:30]

Questions :

3. Quelles sont les forces et faiblesses du système existant de contrôle des aliments en relation avec la santé publique, les chaînes de valeur de l'agro-alimentaire et le commerce (au niveau national et régional) ?

Présentation de groupes :

5 points pour les forces et 5 points pour les faiblesses

4. Est-il nécessaire de développer ou d'améliorer un meilleur système de SSA dans le cadre de la prévention, de l'alerte et de l'intervention rapide en situations d'urgences ?

Quels sont les éléments clefs à prendre en considération par les parties prenantes?

Présentation de groupes : 6 points

Annexe n° 4

Jour 2 : Exercice de simulation - Intoxication alimentaire dans deux endroits différents au Sénégal

Première partie : Le lundi 30 mars 2015 à l'Ecole X de Thiès au cours d'un dîner, des étudiants ont consommé différents repas préparés au restaurant de l'institution universitaire. Il s'agissait des repas suivants : hamburgers frites, poulet rôti frites, ou une salade mixte fait maison (salade, tomate, des œufs, oignons, haricots) et fruits comme dessert. La mayonnaise a aussi préparée dans la cuisine de l'institution. A partir du lendemain, pendant les cours à l'institut, les étudiants ont commencé à souffrir de crampes au ventre accompagnées de vomissements intenses et de diarrhées. Le mal s'est vite répandu et les étudiants ont commencé se rendre massivement l'infirmerie.

La course vers l'infirmerie a commencé le mardi 31 mars au matin 2015 pendant les cours, et jusqu' à la nuit le défilé des personnes malades à la structure sanitaire ne s'était pas encore arrêté. Les infirmiers de l'Ecole ont commencé des enquêtes et ont affirmé que tous les étudiants malades avaient mangé des hamburgers.

D'ailleurs, des confrères (media) ont révélé que même si l'information était encore gérée au sein de l'établissement, l'inquiétude reste le sentiment le mieux partagé car le rythme d'arrivée des patients à l'infirmerie ne cesse de s'accroître.

Selon les dernières nouvelles, un total de 35 élèves sur 67 ont été touchés par l'intoxication et se sont rendus en nombre important à l'infirmerie pour être traités. Parmi ceux-ci, 13 élèves avaient des symptômes tellement graves qu'ils ont été hospitalisés et mis en soins intensifs mais aucun décès n'a été signalé.

Une semaine plus tard, le lundi 6 avril, un incident similaire s'est produit dans un restaurant à Dakar fréquenté par des fonctionnaires, des touristes et des étudiants de l'université.

Des clients se sont plaints au restaurant en expliquant que pendant toute la semaine, ils ont été malades avec les crampes intestinales, la diarrhée, fièvre et vomissements, et ceci à partir du mardi 31 mars après qu'ils aient mangé au restaurant la veille. Ils demandent des explications au propriétaire. Un total de 35 clients se sont plaints, 3 ont été hospitalisés et veulent être indemnisés par le restaurant.

Il reste à définir si tous les clients qui ont été atteints par l'intoxication ont porté plainte.

Deuxième partie : En ce qui concerne Thiès, les infirmiers ont mené des enquêtes, ils ont établi que tous les étudiants malades avaient mangé des hamburgers-frites. Les étudiants qui ont mangé le poulet ou la salade n'étaient pas touchés. La viande hachée pour préparer les hamburgers venait d'une boucherie de Dakar. En ce qui concerne Dakar, selon le propriétaire du restaurant, tous les cas rapportés avaient mangé des plats à base de viande hachée comme les spaghettis à la bolognaise ou des hamburgers. Le restaurant se fournit en viande chez un boucher en ville. Le même boucher avait aussi délivré des hamburgers à l'école X de Thiès.

La cause la plus plausible de cet incident est une intoxication par une souche de *Salmonella* dans la viande de bœuf hachée. Basé sur des études épidémiologiques et des investigations sur les cas rapportés, plusieurs patients ont été identifiés à Thiès et à Dakar comme atteints d'une même souche de *Salmonella Typhimurium* avec des dates d'apparition de la maladie allant de 2 au 6 avril 2015. La consommation d'aliments contaminés par *Salmonella* peut causer la salmonellose, une des maladies les plus courantes d'origine alimentaire. Les infections à *Salmonella* peuvent être mortelles, en particulier pour ceux qui ont un système immunitaire affaibli, comme les nourrissons, les personnes âgées et les personnes infectées par le VIH ou celles subissant une chimiothérapie. Les manifestations les plus courantes de la salmonellose

sont la diarrhée, des crampes abdominales et de la fièvre. Ces symptômes apparaissent généralement 12 à 72 heures après l'infection. D'autres symptômes peuvent inclure des maux de tête, des frissons, des nausées et des vomissements qui peuvent durer jusqu'à sept jours. Les personnes soucieuses de la maladie devraient communiquer avec un fournisseur de soins de santé. Le Ministère de la Santé conseille à tous les consommateurs de préparer en toute sécurité leurs produits à base de viande, y compris les produits frais et les produits congelés, et de ne consommer le bœuf haché qu'à condition de le préparer à une température supérieure à 72 °C.

Annexe n° 5

Jour 3 :

Session 3: Préparation de la réponse à l'urgence : principales considérations et éléments clés d'un plan de réponse aux urgences

a) Exercices de groupes (4) : Etude de cas [08:45 - 10:15]

Groupes 1 : Identification de l'incident

a) Identification de l'incident

1. Est-ce que notre système de surveillance/dispositif de contrôle est performant pour identifier de tels incidents ? Veuillez préciser.
2. Citez toutes les sources d'information existantes identifiant les incidents de SSA ?.
3. Quels mécanismes/capacités sont mis en place pour conduire des analyses de laboratoire en cas d'incident de SSA? Citez les laboratoires compétents dans le domaine.
4. De quelle manière informations relatives à l'incident sont-elles enregistrées et partagées ?

Groupe 2 : Coordination inter-institutions

1. Quels sont les partenaires/secteurs qui entrent en jeu dans le cadre de cet incident ?
2. Comment la communication relative à un incident entre les partenaires se fait-elle ?
3. Quelles informations doivent être communiquées?
4. Qui fait partie du Groupe de coordination Inter-institutions (GCII) et définissez leurs rôles et responsabilités
5. A quel moment on considère que l'incident est contrôlé/géré ?

Groupe 3 : Gestion de l'incident

1. Comment établit-on une équipe d'investigation des incidents (secteurs/experts à impliquer et leurs relations)?
2. Quelle est l'action immédiate requise et comment organise-t-on la mise en place de ces actions ?
3. Est-ce qu'on a les capacités de gérer cette urgence ou doit-on demander une assistance ? et à qui ?
4. A qui doit-on rapporter l'incident? Sous forme de quel processus ?
5. A quel moment considère-t-on que l'incident est contrôlé/géré ?

Groupe 4 : Examen et évaluation à posteriori & Communication

a) Examen et évaluation à postériori :

1. Existe-t-il des mécanismes en place pour documenter, revoir et évaluer la réponse aux incidents dans le but d'améliorer la réponse dans le futur?
2. Y-a-t-il des mécanismes en place pour la mise à jour et la révision du plan de réponse aux urgences de SSA?

b) Communication

1. Comment initier/gérer la communication entre les partenaires (interne) pour répondre à l'incident ?
2. Comment initier/gérer la stratégie de communication (externe) avec les media et les parties prenantes (public) ?

Annexe n° 6

Atelier de lancement du projet de « Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal »

GCP/SEN/067/Lux

21 au 24 avril, Dakar Sénégal

Communiqué final

La cérémonie de lancement de l'atelier de *Renforcement de la capacité de surveillance, d'alerte rapide et de préparation à la gestion des urgences de sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'UEMOA, et mise en œuvre au Sénégal* s'est tenue du 21 au 24 avril 2015 à Dakar Sénégal.

Monsieur Ibrahima Wone, Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Représentant Madame la Ministre, a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier en présence de Dr Vincent Martin, Représentant de la FAO au Sénégal, Dr Mamadou Ngom Représentant l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Sénégal, Dr Raphaël Coly du Bureau Inter Africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (BIRA-UA), Mme Marion Segnana la Chargée d'Affaires de l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg au Sénégal et du Professeur Amadou Diouf, Président du Comité National du Codex Alimentarius (CNCA).

La rencontre a enregistré la participation d'une cinquantaine de personnes parmi lesquelles les Représentants du Ministère de la Santé et de la Action Sociale, du Ministère du Commerce, du secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME, du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, du Ministère de l'Industrie, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Comité National du Codex Alimentarius (CNCA), du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN), du Centre Antipoison (CAP), de la Marie de Dakar, du Centre de Recherches Océanographiques Dakar-Thiaroye (CRODT), de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), de l'Association des Consommateurs du Sénégal (ASCOSSEN), de l'Union Nationale des Consommateurs du Sénégal (UNCS), SOS Consommateurs, de l'Institut Pasteur de Dakar (IPD), de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar (EISMV) et de la FAO (FAO Sénégal, Bureau sous régional pour l'Afrique Australe, ECTAD Bamako et EMPRES sécurité sanitaire des aliments), du Secteur Privé et de l'Académie Nationale des Sciences et techniques..

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Familiariser les participants aux concepts de surveillance et d'alerte rapide dans le domaine de la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) ;
- Identifier et définir les rôles et les responsabilités des parties prenantes dans le Plan National de Réponse aux Urgences en SSA (PNRUSSA) ;
- Etablir un groupe travail interinstitutionnel pour l'élaboration du PNRUSSA ;

Pendant quatre jours, les participants réunis à l'hôtel Savana (21 avril 2015) et au Centre antipoison de Dakar (22, 23 & 24 avril 2015) ont travaillé sur les points suivants :

- Familiarisation des participants aux concepts de détection précoce et d'alerte rapide dans le domaine de la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA);
- Identification et définition des rôles et des responsabilités des parties prenantes dans le Plan National de Réponse aux Urgences en SSA (PNRUSSA);
- Etablissement d'un groupe de travail interinstitutionnel pour l'élaboration du PNRUSSA;
- Revue de la situation de la Sécurité Sanitaire des Aliments au Sénégal;
- Analyse des forces, des faiblesses et des besoins en vue d'améliorer le système de surveillance et de réponse aux urgences en SSA;
- Identification des principaux éléments à considérer en vue de préparer le PNRUSSA ;
- Proposition d'une feuille de route pour l'élaboration du PNRUSSA, y compris la mise en place d'un groupe de travail *ad hoc* pour son élaboration.

Les travaux se sont déroulés en sessions plénières et sous la forme de groupes de travail dans une ambiance conviviale. Au terme de l'atelier, les participants sont convenus de ce qui suit :

1. Forces et faiblesses des structures en charge la SSA et des autres parties prenantes et besoins

Les participants ont relevé les forces et les faiblesses qui caractérisent le Système de Sécurité Sanitaire des Aliments (SSSA) au Sénégal. Ils ont également identifié les besoins du pays pour améliorer la prévention et la gestion des urgences dans ce domaine.

Au plan des forces, les participants ont identifié:

- La multiplicité des institutions publiques (Ministères sectoriels, Autorités Compétentes, Universités) et non-étatiques (Secteur Privé, Associations des Consommateurs) qui agissent diversement dans le domaine des urgences en SSA tant au niveau central que déconcentré;
- L'existence d'une base juridique et réglementaire permettant de mettre en œuvre des actions dans les domaines de la prévention, du contrôle et de la répression;
- L'existence d'une expertise qualifiée et reconnue.

Au plan des faiblesses, les participants ont relevé:

- Le sous-rapportage des maladies d'origine alimentaire;
- La traçabilité insuffisante de certains produits alimentaires;
- L'insuffisance d'appui aux laboratoires;
- La coordination insuffisante dans les missions et les activités des acteurs ;
- La non prise en compte de certains facteurs de risque dans l'arsenal juridique et réglementaire.

Au plan des besoins, les participants ont identifié:

- L'élaboration d'un Plan National de Réponse aux Urgences en SSA y compris des procédures opérationnelles standardisées dans la gestion inter sectorielle des urgences en SSA;
- Le renforcement des capacités des acteurs;
- La mise à jour des textes législatifs, réglementaires et normatifs.

2. Principaux éléments à considérer en vue de préparer le PNRUSSA

N°	Activités	délais	Responsable
1	Formalisation du Groupe technique de Travail (modalités de fonctionnement, etc.)	Mai 2015	Président CNCA
2	Revue des textes et proposition de champ d'application prenant en charge l'urgence en SSA	Juillet 2015	Consultant/coordination
3	Réunion du Comité de pilotage national en vue de la présentation des résultats de l'étape 2 et de la proposition d'ancrage (incluant les autres activités de SSA en cours : stratégie Nationale de SSA, Evaluation des Risques, Dispositif d'urgence)...	Septembre 2015	Direction Générale de la Santé (DGS)
4	Elaboration d'un premier draft du PNRUSSA incluant la mise en place du Groupe de Coordination interinstitutionnelle	Décembre 2015	Groupe technique de travail
5	Evaluation des besoins (financiers, techniques etc.) pour l'opérationnalisation du Plan	Décembre 2015	Groupe technique de travail (GTN)
6	Atelier national de présentation du draft de PNRUSSA	Mars 2016	GTN/Coordination/FAO
7	Programme de renforcement des capacités (acteurs, parties prenantes etc.)	Juillet – Mars 2016	FAO et autres partenaires
8	Réalisation d'une première simulation de mise en œuvre du PNRUSSA (zone pilote à définir)	Mars 2016	GTN/Coordination/FAO
9	Finalisation du projet de PNRUSSA	Mai 2016	
10	Validation du Projet de PNRUSSA en Comité de pilotage national	Mai 2016	DGS
11	Présentation du PNRUSSA en Conseil Interministériel	Juin –Juillet 2016	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
12	Partage des résultats avec les pays de la région UEMOA	Décembre 2016	GTN/Coordination/FAO

3. Groupe de travail pour l'élaboration du PNRUSSA et feuille de route

Les participants sont convenus de la composition du groupe de travail pour l'élaboration du PNRUSSA qui suit :

- La Direction Générale de la Santé (DP, CAP, DSRSE);
- La Direction du Commerce Intérieur (DCI);

- La Direction des Services Vétérinaires (DSV);
- La Direction de la Protection des Végétaux (DPV);
- La Direction des Industries de Transformation de la Pêche (DITP);
- La Direction des Pêches Maritimes (DPM);
- Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire;
- Service National d'Hygiène, Direction de la Prévention ;
- Les représentants des laboratoires (LANAC, LSAHE, CERES LOCUSTOX, ITA, HIDA OA) ;
- L'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN);
- Les Représentants des associations des consommateurs;
- La Coordination nationale du PNRUSSA;
- Le Secteur Privé;
- Les experts du CNCA et la FAO.

4. Recommandations

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

4.1 Sur le cadre juridique et réglementaire

Considérant le règlement n° 0072007/cm/UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'UEMOA¹ ;

Considérant que le Sénégal dispose déjà d'un ensemble de textes législatifs et réglementaires qui sont autant d'acquis importants;

Considérant que ces textes sont pour la plus part élaborés pour réglementer des secteurs précis (pêche, végétaux, contrôle des aliments, etc.) et qu'en l'état, ils ne prennent pas suffisamment en compte certains aspects relatifs à la SSA et la nécessité d'une approche intersectorielle pour la prévention et la gestion intégrée des urgences en SSA;

L'atelier recommande

■ Au projet

- De procéder à une revue des textes (lois, décrets, arrêtés, etc.) relatifs aux missions et rôles des différents ministères/agences en rapport avec la SSA
- De procéder à une analyse des gaps sur le cadre juridique et réglementaire relatifs à la gestion des urgences en SSA et de formuler des recommandations au gouvernement en vue d'une amélioration

■ Au Gouvernement

- De procéder à la mise à jour de la législation et des textes réglementaires sur la base des gaps constatés

4.2 Sur la création d'un groupe de travail et l'ancrage institutionnel du PNRUSSA

Considérant la nécessité d'une approche multisectorielle pour améliorer l'efficacité de la prévention et de la réponse aux urgences en SSA telle que recommandée par la FAO et l'OMS, l'atelier recommande :

¹http://www.uemoa.int/Documents/Actes/Reglement_07_relatif_e_la_securite_sanitaire.pdf

■ Au Gouvernement

- D'approuver le groupe de travail de rédaction du PNRUSSA et ses termes de référence et de mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour faciliter ses activités en complément des moyens déjà mobilisés par le projet;
- De préciser l'ancrage institutionnel du PNRUSSA au sein d'une institution nationale appropriée ;
- D'utiliser le comité de pilotage existant au niveau de la Primature qui sera l'organe faitière et pérenne des activités de planification, d'évaluation des risques, de prévention et de réponse aux urgences en SSA.

6. Remerciements

Les participants expriment leur gratitude aux partenaires, en particulier la FAO pour le support technique et l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg pour le soutien financier apporté dans le cadre de ce projet. Les participants remercient également le Gouvernement du Sénégal pour les facilités accordées à l'occasion de la préparation et du déroulement de cet atelier.

Fait à Dakar, le 24 avril 2014
Les participants

Annexe n° 7

Liste des Participants (voir fichier joint)